

Madame, Monsieur,

Je suis heureux de vous inviter à participer, le **vendredi 30 novembre 2018**, au colloque que l'association EUROPA organise à la **Maison de la Région à Limoges - Conseil régional Nouvelle-Aquitaine** sur le thème :

**Transports et mobilité en Europe :
innover pour rapprocher les territoires**

Ce colloque placé sous le **patronage du Secrétaire général du Conseil de l'Europe**, est soutenu par la **Région Nouvelle-Aquitaine**, la **Communauté d'agglomération Limoges Métropole**, la **Ville de Limoges**, l'**Université de Limoges**, le **Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)**, l'**ADEME** et le groupe **Caisse des Dépôts**.

Il constitue la **22^e édition** des Entretiens universitaires réguliers sur l'administration en Europe, qu'EUROPA a initiés depuis 1997. Son ambition est d'examiner la question des **politiques de transports et de mobilité** au travers de trois thèmes :

- le premier est celui des **enjeux économiques, sociaux et politiques liés à la présence (ou à l'absence) des infrastructures et équipements de transports sur un territoire** ;
- le second concerne la **protection des droits sociaux et fondamentaux dans une Europe ouverte à la concurrence**, au sein d'un système juridique dans lequel le principe de libre circulation occupe une place importante ;
- le troisième porte sur la **redéfinition même de la notion de service public sous l'influence des facteurs de transformation des politiques de transport et de mobilité**. En effet, de nouveaux usages, de nouveaux acteurs apparaissent et appellent des formes de régulation repensées.

Le colloque EUROPA débutera par **une réflexion générale sur l'évolution des politiques de transports et de mobilité dans le sens de la reconnaissance, plus que d'un droit des voyageurs, d'un droit au voyage, voire d'un droit à la mobilité** : il s'agira, au travers de cette présentation, d'examiner comment, sous la pression de quels facteurs, de quels impératifs, ont évolué les politiques publiques de transports et de mobilité. Ces dernières doivent en effet répondre à des demandes sociales plus nombreuses et plus complexes à satisfaire, mais également intégrer des préoccupations classiques (aménagement du territoire ; continuité territoriale) et nouvelles (développement économique ; prise en compte des questions environnementales et énergétiques). Dans quelle mesure les évolutions démographiques, économiques et sociales des sociétés européennes sont-elles susceptibles d'influencer demain la demande de mobilité ?

Le contexte dans lequel prennent place aujourd'hui les réflexions sur les questions de transports et de mobilité ayant été précisé, les débats, les échanges, les réflexions s'articuleront donc autour de **trois thèmes**, déclinés en autant de tables rondes :

- Table ronde n° 1 : **Infrastructures de transport et aménagement du territoire : enjeux économiques, sociaux, politiques et de cohésion.**
- Table ronde n° 2 : **L'Europe des transports au défi des droits sociaux et fondamentaux : une Europe low cost ?**
- Table ronde n° 3 : **Service public de la mobilité : quels usages, quels acteurs, quelle régulation ?**

Pour répondre à ces questions EUROPA a sollicité **économistes, sociologues, responsables politiques, juristes, ainsi que les experts européens de son réseau**.

Par ailleurs, le colloque EUROPA sera, cette année encore, organisé dans le cadre des travaux de **l'Intergroupe du Parlement Européen "Services Publics et biens communs"** présidé par la députée européenne Karine GLOANEC-MAURIN.

En outre, il est à noter que, comme l'an passé, **les principaux acteurs institutionnels, économiques et industriels du secteur des transports et de la mobilité**, réunis au sein d'un club des partenaires du colloque EUROPA 2018, soutiennent activement l'initiative prise par cette ONG.

La **Région Nouvelle-Aquitaine** joue le rôle de **collectivité de chef de file en matière d'intermodalité** en soutenant les actions favorisant le **report modal de la route vers le maritime, le ferroviaire et le fluvial** pour le transport de marchandises. Au travers du **volet mobilité SRADDET** (Schéma Régional de l'Aménagement, du Développement Durable et de l'Équilibre des Territoires), la région entend **répondre aux besoins de mobilité et d'accessibilité par une offre d'infrastructures et de services de transports des voyageurs et des marchandises performante**.

Comme souvent, **la réflexion à laquelle invite le colloque EUROPA va bien au-delà du thème choisi pour réunir les experts nationaux et européens de son réseau**. La question des transports et de la mobilité intègre des préoccupations qui dépassent largement **les nouvelles formes de mobilités**, même si cette question est, bien entendu, au cœur de la réflexion collective qui sera conduite à cette occasion. Mais **les ruptures technologiques** qui se dessinent ne valent que par leur capacité à changer la société. Et ce que l'on peut attendre des mobilités de demain, c'est de nous permettre de **relier plus efficacement les hommes, de contribuer à la croissance de nos territoires** en soutenant les politiques économiques, dans **le respect des valeurs d'une société de progrès** : protection des droits sociaux, protection de l'environnement, notre bien commun.

Je vous invite par conséquent à prendre connaissance du programme détaillé de ce colloque, en espérant que son contenu saura retenir votre attention et celle de vos collaborateurs.

Souhaitant vous accueillir prochainement à Limoges, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

Alain ROUSSET



Président du Conseil Régional
Nouvelle-Aquitaine